

Accueil de loisirs journée MERCREDI et/ou soir CLUB DES ECOLIERS

Votre enfant participe aux activités du centre de loisirs le mercredi et/ou au Club des écoliers le soir.
Une fois inscrit à l'activité, il faut effectuer les réservations des jours et effectuer le paiement.
Pour cela, vous avez la possibilité de le faire en ligne via votre « espace famille » selon le calendrier suivant :

Période 1

Inscription des mercredis et/ ou au Club des écoliers des mois de septembre-octobre

Date d'ouverture le 1er juin / Date de fermeture le 15 juin

Période 2

Inscription des mercredis et/ ou au Club des écoliers des mois de novembre-décembre

Date d'ouverture le 1er Octobre / Date de fermeture le 15 octobre

Période 3

Inscription des mercredis et/ ou au Club des écoliers des mois de janvier-février

Date d'ouverture le 1er décembre / Date de fermeture le 15 décembre

Période 4

Inscription des mercredis et/ ou au Club des écoliers des mois de mars-avril

Date d'ouverture le 1er février / Date de fermeture le 15 février

Période 5

Inscription des mercredis et/ ou au Club des écoliers des mois de mai-juin-juillet

Date d'ouverture le 1er avril / Date de fermeture le 15 avril

ATTENTION le paiement sur l'espace FAMILLE se fait uniquement par carte bancaire

Pour tout autre mode de règlement, les réservations et le paiement se font uniquement au secrétariat selon le même calendrier.

Rappel: Le secrétariat est ouvert le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 et le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Vous devrez effectuer les réservations et le paiement de chaque période en respectant le calendrier d'ouverture et de fermeture des réservations